

CHSCT du 15/03/2021

Compte-rendu

La CGT a lu une déclaration liminaire pour pointer entre autres certains problèmes de communication au sein du comité : le CHSCT n'est pas informé d'évènements graves de sa compétence et on veut bien lui donner l'info en séance, accompagnée de la maxime « maintenant vous êtes informés ».

En réponse à notre déclaration liminaire (jointe), le président dit qu'il faut trouver un équilibre subtil entre communication officielle en réunion plénière et communication non officielle entre deux séances.

• ORDRE DU JOUR

Note d'orientation Ministérielle :

Rédigée dans le contexte particulier de la crise sanitaire, elle met l'accent sur le télétravail et les mesures de prévention (pédagogie, reformulation dans l'application des gestes barrières).

Dans cette situation, un dialogue social nourri doit être établi (12 réunions en 2020 pour le CHSCT 34).

Une convention avec l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) a été signée pour l'élaboration de plans d'action plus pertinents se basant sur les outils existants tel le DUERP, l'observatoire interne ou le retour d'expérience du télétravail.

L'ISST et le médecin de prévention ont indiqué qu'il fallait placer l'organisation du travail au cœur de la prévention en impliquant les acteurs métier dans la santé et la sécurité au travail.

Point sur la crise sanitaire :

Le CHU de Montpellier entre en phase 3 du plan blanc.

Deux agents sont en septaine et sept sont toujours en ASA 30.

M. Barreault a demandé aux chefs de service d'atteindre 50 % des effectifs en télétravail quotidiennement. Des « coups de fils » seront passés aux chefs de services encore loin de l'objectif ...

Environ 300 PC portables sont en cours de livraison et permettront d'équiper prioritairement les SIP en vue de la campagne IR.

Le médecin de prévention est intervenu pour indiquer que les visites périodiques étaient suspendues mais que les visites particulières continuaient (par téléphone ou au cabinet).

Elle a rappelé que le télétravail est un outil important dans la lutte contre la propagation du coronavirus et que des « pauses masques » régulières doivent être faites pour maintenir une bonne adhésion à son port.

Pour l'instant, il n'y a pas de projet de vaccination par la médecine du travail au niveau de la DDFiP 34, mais des expérimentations sont menées par le Secrétariat Général dans d'autres départements.

Point sur le GT Télétravail

Tout d'abord, nous tenons à remercier les nombreuses personnes ayant répondu à notre sondage. Vos réponses nous ont permis de porter vos demandes auprès de la direction.

Vous nous avez signalé pour le plupart d'entre vous que le télétravail vous avait permis une meilleure articulation vie professionnelle/vie personnelle.

Il en est ressorti aussi un fort sentiment d'isolement, des problèmes d'ergonomie des postes de travail et un surcoût financier supporté par les agents. De plus, nous avons noté des problèmes de gestion par l'encadrement (double planning, équilibre entre télétravail et présentiel, temps de travail ...) et une rupture des collectifs de travail induisant des tensions entre agents. La mission audit a réalisé une expertise qui aboutit sensiblement aux mêmes conclusions.

Les conclusions de ce GT et de l'audit aideront la direction à orienter son action pour résoudre certains problèmes

Il nous a été indiqué que les agents en télétravail 4 ou 5 jours et bénéficiant d'aménagement de poste par le médecin de prévention peuvent demander à déménager leur équipement ergonomique chez eux.

À l'instar de l'INSEE, nous avons demandé à la direction d'effectuer une enquête hebdomadaire sur le ressenti des agents en télétravail.

Le directeur nous a indiqué que pour lui, hors crise sanitaire, le télétravail ne devrait pas être obligatoire pour les gens équipés de PC portable sauf changement de politique au niveau national.

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :

cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr • <http://www.dgfip.cgt.fr/34/> • page facebook : CGT Finances Publiques 34

Vos représentants en CHSCT CGT FINANCES PUBLIQUES 34

Le président nous a aussi indiqué être favorable à une expérimentation du coworking dans le département. Nous lui avons manifesté notre profond désaccord avec cette forme de travail.

Visite de la délégation du CHSCT sur les sites Mosson, Millénaire et Lunel :

L'attention de la délégation a été attirée par le désordre qui régnait dans les couloirs du SIP Mosson et qui posait un problème de sécurité. Elle a pointé certains problèmes de signalisation et d'évacuation incendie. La direction a mis en place des bennes et fait appel à des auxiliaires pour aider les agents techniques à ranger les couloirs. Le nécessaire va être fait concernant les problèmes incendie.

Une contre-visite de la délégation aura lieu prochainement. Elle sera accompagnée par l'ISST.

Au Millénaire, un bureau a paru très densément peuplé. La direction nous a indiqué que cela serait résolu à l'issue des travaux.

A Lunel, la délégation a constaté un problème d'étanchéité du plafond. Des travaux importants vont être entrepris dans le cadre du plan France Relance.

Rapport de l'ISST suite à sa visite au CFP Cœur d'Hérault :

L'ISST a pointé un problème concernant l'évacuation. La Direction ayant eu communication du rapport il y a peu de temps, elle n'a pas encore pu résoudre ce problème.

Vos représentants reviendront sur ce sujet lors du prochain CHSCT.

Point sur les locaux de repli et de convivialité dans les différents sites de l'Hérault :

Des salles de repli sont prévues sur tous les sites.

Une salle à l'étage pour le Millénaire.

Pour le SIE Mosson une salle supplémentaire est prévue (bureau 208,209 ou 210).

Pour le SIP Mosson, une salle de repli est à l'étude dans le bureau 114.

Concernant les salles de convivialité, la direction a décidé de supprimer l'ensemble des appareils électroménagers installés par les agents pour des raisons sanitaires et de sécurité incendie.

L'ISST a rappelé que les pièces de repli n'étaient pas des salles de convivialité. Elles servent à s'isoler pour passer un coup de téléphone ou avoir une discussion sans gêner les autres collègues.

La direction nous a clairement dit que les espaces de convivialité ne devaient pas entrer en concurrence avec la restauration collective si elle est prévue.

Elle nous a indiqué qu'elle n'était pas opposée à l'installation de réfrigérateur par ses soins afin de pouvoir les faire nettoyer. Les modalités d'installation de ces équipements restent floues ...

L'ISST a indiqué qu'il allait se renseigner auprès du secrétariat général concernant les obligations légales sur ce point précis.

Vos représentants restent attentifs sur ce sujet et vont demander des éclaircissements à la direction.

Actions et travaux 2021

En préambule, vos représentants rappellent que le CHSCT n'a pas vocation à financer les travaux liés au NRP.

La direction doit se donner les moyens de financer cette réforme à laquelle la CGT s'oppose fermement.

Nous avons donc voté contre les travaux de climatisation prévus pour environ 50 000€ en estimant aussi que notre rôle d'impulsion avait été largement rempli sur les sites de la Mosson et de Béziers Verdier.

Une mise à jour de l'ensemble des DTA (Amiante) du département a été voté.

Au Millénaire, des films occultants vont être installés, des BAES vont être changés et un flash lumineux sera mis en place pour améliorer la sécurité incendie. Des luminaires vont être remplacés bureau 14 et 17.

Sur le site Mosson, des stores vénitiens et un BAES ont été votés. Les agents vont être dotés d'un lève armoire.

Sur le site Béziers Verdier, les stores vénitiens seront remplacés, un abri sera aménagé sur une petite partie du parking et un râtelier à vélo installé.

Sur Montmorency, 2 chariots à dossier rabattable et 2 chariots à fond mobile sont financés par le CHSCT.

Comme chaque année, le comité prend à sa charge les vérifications sanitaires concernant la légionelle.

Plan de Formation :

La formation à la médiation des encadrants proposée par le Psychologue du CHSCT est acceptée et les OS demandent une forte incitation de la part des trois directions.

Fiches de signalement :

Nous avons demandé la communication des fiches de signalement au plus tôt auprès des membres du CHSCT pour que ceux-ci puissent jouer leur rôle d'acteurs de prévention.

Nous rappelons que l'agent agressé doit porter plainte en son nom, qu'il sera accompagné par la direction (avocat) et que l'adresse figurant sur la plainte sera son adresse administrative.

Point immobilier :

Montmorency :

L'installation des agents au 2^e étage du site aura lieu le 1^{er} avril. Nous avons demandé une visite de la délégation CHSCT dès la fin de l'aménagement des locaux, notamment ceux du CGR dans la zone dite « zone tampon ». Les travaux du 3^e étage commenceront à l'issue du déménagement.

Chaptal :

Le bail prend fin le 30 avril 2022 sans possibilité de prolongation.

Il reste 35 places à la Mosson et 50-55 places au Millénaire.

D'autres services seront relogés sur Montmorency.

Pour les agents restants, une solution de logement locatif est à l'étude en attendant la validation de la construction d'un bâtiment tertiaire eco-responsable sur le site du Millénaire. La durée prévisionnelle des travaux est de 18 à 24 mois.

Le bail locatif pour reloger la formation professionnelle a été signé. Des travaux vont être faits pour un déménagement fin juin - début juillet.

Les travaux de mise aux normes de la sécurité incendie du site Chaptal qui devaient être faits par le bailleur sont abandonnés.

SGC Saint-Pons :

Livraison des travaux prévue le 30 juin.

Bédarieux :

Installation prévue dans l'immeuble Phoros. Les travaux pour permettre l'installation des agents et pris en charge par la Mairie devraient durer 2 à 3 mois.

SGC Saint-Mathieu :

Un accord a été trouvé. Le bail devrait être signé prochainement.

France Relance :

Les projets retenus sont :

Pézenas : Isolation, chauffage/Climatisation. Une rallonge de 200 000€ est prévue pour l'aménagement intérieur.

Lunel : Isolation de la façade, changement de la climatisation et des ouvrants.

Millénaire : Isolation de la façade et de la toiture, changement des ouvrants.

Montmorency : changements des ouvrants dans le cadre de travaux pilotés par la préfecture concernant la cité administrative dans son ensemble.

Questions diverses

Le Dr Marchandot remplace le Dr Glaizol partie à la retraite. La répartition entre les 2 médecins sera communiquée prochainement au comité.

Les assistantes sociales ont mis en place des permanences sur Chaptal et Sète

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :

cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr • <http://www.dgfip.cgt.fr/34/> • page facebook : CGT Finances Publiques 34

Vos représentants en CHSCT CGT FINANCES PUBLIQUES 34